
Nouvelles du vent dans l'Aude

Lettre d'information sur la construction du parc éolien de Cruscades
Numéro 3 – Avril 2011

ÉDITORIAL

Le parc éolien de Cruscades se concrétise ! Les éoliennes sont arrivées en pièces détachées, après un long périple depuis l'Allemagne par bateau jusqu'au port de Port-la-Nouvelle (Aude), puis par camion jusque sur le site. Ensuite, dans un ballet spectaculaire, ces géantes ont été assemblées sur le site.

Cette étape délicate s'est bien passée grâce à l'efficacité des équipes de La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ, et d'ENERCON. La mise en service du parc éolien a été effectuée le 12 avril, et depuis cette date les Cruscadois sont des acteurs à part entière du développement durable.

Le parc éolien de Cruscades produit ses premiers kilowattheures propres et renouvelables, contribuant ainsi à l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans la consommation d'électricité voulue par la France.

Cette réalisation a été rendue possible grâce au soutien des élus et des habitants de Cruscades et de ses environs : c'est avec grand plaisir que nous nous retrouverons autour des éoliennes pour fêter cet événement ! Nous ne manquerons pas de vous convier à l'inauguration du parc éolien de Cruscades.

Jean-Michel GERMA
Président



Parc éolien de Cruscades

Le projet

Le permis de construire pour le parc éolien de Cruscades a été délivré par le préfet de l'Aude en juin 2008.

Ce parc est composé de cinq éoliennes ENERCON E70 d'une puissance unitaire de 2,3 mégawatts, situées sur la commune de Cruscades. Sa production annuelle de près de 25 000 000 kilowattheures lui permettra d'alimenter chaque année environ 10 900 personnes en électricité autour des éoliennes et d'éviter l'émission de plus de 16 700 tonnes de gaz carbonique par an.

Les éoliennes de Cruscades composent le quatrième parc éolien de La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ, dans l'Aude après ceux de Roquetaillade et son extension, de Névian et des Corbières Maritimes (Sigean et Port-la-Nouvelle).

La fin du chantier

Les derniers travaux effectués

Après la fouille des tranchées électriques, la pose des câbles de raccordement des éoliennes entre elles et l'installation du poste de livraison, la phase la plus spectaculaire du chantier a été lancée : l'arrivée et le montage des éoliennes.

La livraison des éoliennes a eu lieu entre le 7 février et le 29 mars. Les fortes rafales de vent ont compliqué le déchargement au port ainsi que le montage des éoliennes et il aura fallu sept semaines pour assembler les cinq aérogénérateurs. Le montage s'est finalement achevé le 29 mars grâce à la bonne organisation des équipes.

Suite à cette installation, les éoliennes ont été raccordées entre elles et au poste de livraison, et la phase de test électrique des machines a pu commencer.

Enfin, l'entreprise Schneider Electric Telecontrol a mis en service le 24 mars le système de télégestion. Ce système permettra aux équipes de La Compagnie du Vent de suivre en temps réel, depuis leurs bureaux, le fonctionnement des éoliennes et d'intervenir très rapidement en cas de besoin.



Chantier de Cruscades : montage d'une éolienne

S'ensuivra alors la dernière étape : la remise en état du site. Elle démarrera en juin pour se terminer courant

de l'été. La remise en état concrétise la fin du chantier du parc éolien de Cruscades.

La remise en état du site

La remise en état du site est un des engagements que La Compagnie du Vent a pris au sein de l'association France Energie Eolienne en signant sa charte déontologique.

La Compagnie du Vent replace notamment de la terre végétale sur toutes les pistes d'accès temporaires entre les éoliennes ainsi que sur les tranchées creusées pour les câblages électriques.

Aussi, les pistes d'accès aux éoliennes, vont être conservées afin de permettre la maintenance et l'exploitation du parc.



Engins remettant en état le site d'un parc de La Compagnie du Vent

De la même façon, les aires de grue resteront sans culture, afin de pouvoir être réutilisées si nécessaire.

Toutefois, des solutions de réaménagement des aires de grue et des abords du parc éolien sont actuellement à l'étude, en accord, entre autres, avec la mairie de Cruscades.

La remise en état du site comprend également son aménagement avec notamment la création d'un parking afin que les visiteurs garent leur véhicule et accèdent ensuite aux éoliennes à pied.

En effet, le terrain qui accueille les éoliennes de Cruscades continue d'être exploité, notamment pour un usage viticole.



Parc éolien de Cruscades

Depuis le 12 avril, le parc éolien de Cruscades produit ses premiers kilowattheures.

Les autres projets et activités de La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ

Construction du parc éolien de Canet (Aude)

La construction du parc éolien de Canet débutera à l'automne 2011. Ce parc compte cinq éoliennes, pour une puissance totale de 11,5 mégawatts. Il sera le cinquième parc éolien de La Compagnie du Vent dans l'Aude.



Simulation du parc éolien de Canet - © Abies

Mise en service du parc éolien d'Avesnes et Beauvoir (Seine-Maritime)

L'équipe construction de La Compagnie du Vent vient de mettre en service le parc éolien d'Avesnes et Beauvoir (Seine-Maritime).

Ce parc éolien compte six éoliennes, pour une puissance totale de 12 mégawatts. Sa production annuelle de plus de 35 000 000 kilowattheures lui permettra d'alimenter environ 15 300 personnes en électricité autour des éoliennes chaque année et d'éviter l'émission de plus de 23 400 tonnes de gaz carbonique par an.



Parc éolien d'Avesnes et Beauvoir

Les éoliennes d'Avesnes et Beauvoir compose le deuxième parc éolien de La Compagnie du Vent en Seine-Maritime, après celui de Manneville.

Le site du projet des Deux Côtes retenu par le gouvernement (Somme et Seine-Maritime)

Suite au débat public consacré à son projet de parc éolien en mer des Deux Côtes, et confortée par les résultats d'une enquête TNS Sofres sur l'acceptation de celui-ci, La Compagnie du Vent a décidé de poursuivre les études de son projet, sur la base de la variante « Large ». Aujourd'hui, sa décision est renforcée par la

sélection du secteur Dieppe – Le Tréport comme zone propice au développement de l'éolien en mer par l'Etat français dans le cadre du lancement de son appel d'offres éolien offshore. La Compagnie du Vent réaffirme donc sa volonté de contribuer à l'émergence d'une filière éolienne offshore en France.

Le projet des Deux Côtes porte sur l'implantation de 140 éoliennes, situées en moyenne à 18 kilomètres des côtes, pour une puissance totale de 700 mégawatts. Son investissement représenterait plus de 1,8 milliard d'euros. Il produirait chaque année l'équivalent de la consommation électrique de près de 900 000 personnes, soit environ le double de la population de l'agglomération de Rouen.

Projet BLIDAR : à la pointe de l'innovation

La Compagnie du Vent développe un système de mesure du vent efficace, adapté au milieu maritime, et à un coût compétitif. Elle va donc réaliser le projet BLIDAR, un système de mesure Lidar (appareil laser jusque-là utilisé à terre) qui sera installé sur une bouée. L'expérimentation sera conduite en lien avec son projet de parc éolien en mer des Deux Côtes.

La Compagnie du Vent porte ce projet innovant, entouré de ses partenaires français Leosphere (leader mondial du Lidar), NKE (fournisseur de bouées), Ifremer et Irseem (laboratoire entièrement financé par la région Haute-Normandie).

Le projet BLIDAR a été retenu au 11^e appel à projets R&D du Fonds Unique Interministériel. Il sera concrétisé dans un peu plus d'un an et testé en situation au cours de l'année 2012.

Portes ouvertes dans l'Oise

A l'occasion de la Semaine du Développement Durable¹, La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ, a ouvert, les vendredi 1^{er} et samedi 2 avril, les portes du parc éolien du Chemin des Hagenets, à Rémérangles, dans l'Oise.

Des élèves des écoles de Litz et de Rémérangles ont été invités à rencontrer plusieurs membres de l'équipe de La Compagnie du Vent vendredi 1^{er} avril pour découvrir l'énergie éolienne. Le samedi 2 avril, c'est le grand public qui est parti à la découverte des aérogénérateurs et qui a posé les questions les plus pointues à nos spécialistes. Certains chanceux ont eu même le privilège de grimper jusqu'à la nacelle d'une éolienne. Cet événement a été une belle occasion d'en savoir plus sur l'énergie éolienne et d'admirer le panorama à une hauteur de près de 80 mètres au-dessus du sol !



Portes-ouvertes sur un parc éolien de La Compagnie du Vent

¹ <http://www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr/>

Le Triade II – Parc d’activités Millénaire II
215, rue Samuel Morse – CS 20756
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 52 64 70 - Fax : 04 99 52 64 71
E-mail : info@compagnieduvent.com
www.compagnieduvent.com



Pour plus d’information :

www.fee.asso.fr - Le syndicat des énergies renouvelables : France
Energie Eolienne

www.ademe.fr - L’Agence De l’Environnement et de la Maîtrise de
l’Energie

www.amorce.asso.fr - L’association nationale des collectivités, des
associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l’énergie et
des réseaux de chaleur

www.cler.org - Le Comité de Liaison Energies Renouvelables